



MAIRIE DE COLOMBIÈS

12240

Téléphone : 05 65 69 9212
Courriel : mairie@colombies.fr

Le 21 octobre 2024

Objet : Réunion du conseil municipal – Convocation.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **vendredi 25 octobre 2024 à 20 h 30**, salle du conseil de la mairie de Colombiès.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Maire,

Patrick ALCOUFFE.

Ordre du jour :

- Cession de la salle des fêtes de Limayrac : autorisation donnée au Maire pour signer l'acte d'achat ;
- Cession du parking de la salle des fêtes de Limayrac : autorisation donnée au Maire pour signer l'acte d'achat ;
- Réhabilitation énergétique de la M.A.R.P.A. : approbation de la mission de maîtrise d'œuvre et de coordination S.S.I. ;
- Étude de faisabilité sur la réhabilitation du presbytère de Limayrac : pouvoir donné au Maire pour signer la convention à passer avec SOLIHA ;
- Création d'un emploi permanent d'agent technique à temps non complet ;
- Création d'un emploi permanent de rédacteur territorial à temps complet ;
- Modification et mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents ;
- Budget principal : décision modificative n° 01 ;
- Révision du loyer et de la provision pour charges de l'appartement de l'ancienne école de Talespues ;
- Rénovation de l'appartement T3 direction de la M.A.R.P.A. : approbation des devis ;
- Appartement T3 ancienne école de Limayrac : approbation du devis pour la pose d'un poêle à granulés ;
- Appartement T4 ancienne école de Limayrac : approbation du devis pour le changement des radiateurs ;
- Raccordement au réseau d'eaux pluviales dans le bourg de Colombiès : approbation des devis ;
- Achat d'une débroussailleuse thermique : approbation du devis ;
- Communauté de communes « Pays Ségali communauté » : approbation de la modification des statuts ;
- Communauté de communes « Pays Ségali communauté » : approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif (R.P.Q.S.) de 2023 ;
- Questions diverses : Point de situation sur la création d'un pôle « Santé » et convention passée avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ; point sur le Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (F.P.I.C.) ; point sur le déploiement de la fibre.